

Élaboration du nouveau Code de protection sociale

Le Bureau de la commission tripartite désormais en place



L'assistance lors de la mise en place de la commission tripartite.

Christian KOUIGA

Libreville/Gabon

La commission tripartite Etat-Patronat/Confédération syndicale des travailleurs en charge de l'élaboration du nouveau Code de protection sociale a été mise en place hier. Elle est présidée par Nicolas Mensah Zekpa, conseiller financier du premier vice-Premier ministre en charge de la Santé, de la Prévoyance sociale et

de la Solidarité nationale.

C'EST aujourd'hui que démarrent, effectivement, les travaux dans les quatre sous-commissions (Révision du régime de base; Régime des travailleurs indépendants et mobiles, Assurance-chômage et Retraite complémentaire) mises en place pour réviser l'ancien Code social. Hier, avant la constitution du bureau de la commission tripartite, le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Dr Désiré Lassegue,



Le directeur général de la CNSS (c) lisant son discours.

a invité l'ensemble des "commissaires" à travailler dans un esprit de convivialité, pour que naisse, au terme des travaux, un nouveau Code de protection sociale dépouillé de toutes les aspérités. La commission doit donc revoir, de fond en comble, l'ensemble des textes qui régissent la CNSS, la Caisse nationale d'assurance maladie et garantie sociale (Cnamgs), le Fonds national d'aide sociale (Fnas) et la Caisse des pensions et des prestations familiales des fonctionnaires (CPPF). Le

souci étant d'harmoniser lesdits textes, devenus anachroniques, en un seul Code de sécurité sociale qui soit en phase avec les réalités de notre époque. En clair, d'adapter nos régimes sociaux existants à l'évolution de l'environnement, 40 ans après la mise en place du Code social en cours de révision. Pour cela, selon le directeur général de la CNSS, l'extension de la couverture sociale passe également par la « construction de nouveaux étages, pour en élargir les bénéfices aux nouvelles po-



Les membres du bureau de la commission.

pulations, notamment un régime d'allocation chômage, un régime de retraite complémentaire par capitalisation et des régimes pour travailleurs non salariés.» Sur ce segment, des travaux préliminaires ont été effectués en amont depuis plusieurs années. Les commissaires pourront, au besoin, s'en inspirer pour rendre facile leur tâche. Toutefois, le vœu des plus hautes autorités du pays est de voir les présentes assises accoucher d'un Code social qui ne soit plus simplement celui de la "sécurité

sociale", mais plutôt celui de la "protection sociale" au service de tous les Gabonais, conformément à la volonté du chef de l'Exécutif, Ali Bongo Ondimba, telle que transcrite dans l'axe 9 de son projet de société : "L'Avenir en confiance". Selon le président du bureau de la commission, le rapport final des travaux sera soumis à l'attention du premier vice-Premier ministre en charge de la Santé, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Paul Biyoghe Mba, le 28 décembre 2015.

Choses vues

Angondjé, la cité des mares d'eau

IMM

Libreville/Gabon

LA cité d'Angondjé, dans la commune d'Akanda, est confrontée, plus qu'aucune autre de l'Estuaire, au problème des mares d'eau. A ce qu'il semble, les travaux de modernisation et d'urbanisation de cette nouvelle

commune, restés inachevés, seraient à l'origine de cette situation bien inconfortable pour les riverains et les usagers. Ce désagrément est encore plus accentué pour les populations riveraines du stade de l'Amitié, plus précisément dans la zone dite Sherko. Toutes les ruelles donnant accès à la grande voie sont dans un état pi-

teux. De nombreuses mares, parfois grandes comme des étangs, gênent considérablement la circulation, aussi bien des piétons que des véhicules. Les rares téméraires qui s'y hasardent voient leurs chaussures enterrées dans la boue. Ou, pour les automobilistes, le moteur de leur véhicule complètement noyé.

La situation est rendue encore plus insoutenable, en cas d'averse sur la commune. Ces mares d'eau se transforment tout simplement en rivières. C'est ce moment que choisissent des enfants pour sortir de chez eux et se baigner, inconsciemment, dans cette eau boueuse. Au mépris des risques de maladies de toutes sortes.

Angondjé offre au visiteur deux visages: le premier est celui d'une cité dont les habitations jouissent d'un bon tracé respectant les normes de l'urbanisation, avec des voies de communication viabilisées. Puis, il y a l'autre aspect, caractérisé par des travaux de bitumage jamais terminés. Les eaux souillées émanant des ménages y alimentent un peu plus des flaques provoquées par des pluies. Or, cette cité d'Angondjé resplendirait et brillerait de



Une vue des mares d'eau, comparables aux lacs.

mille feux, si ses concepteurs allaient jusqu'au bout de leur logique. Autrement dit, si tout le design prévu était allé à son terme. Malheureusement, la non finition des travaux de construction des différentes ruelles, est telle que l'image de la nouvelle commune s'en trouve sérieusement affectée, en même temps que ce manquement constitue un goulot d'étranglement pour les populations. Le souhait de tous les habitants de cette contrée est de voir les autorités de la municipalité de la commune d'Akanda se préoccuper de cette situation. En pesant de tout leurs poids pour que les entreprises reviennent sur le terrain et procèdent à l'achèvement des travaux abandonnés.

Rencontre entre le P-DG de La Poste SA et le Synaposte "Sauver l'institution, l'emploi et créer de la valeur ajoutée"

LLIM

Libreville/Gabon

Après les dernières perturbations qu'a connues La Poste SA, le Président-directeur général de ce consortium, Michael Adandé, a rencontré, lundi dernier, le Syndicat national de La Poste (Synaposte) ainsi que d'autres agents des filiales Poste mail, Poste Bank... But de cet échange : proposer des solutions pour sauver cette institution d'un naufrage redouté.



Le P-DG de La Poste SA, Michaël Adandé, lors de la rencontre avec les agents.

l'agence de Tri et colis postaux des Charbonnages, le nouveau responsable a décidé de "tout mettre à plat" pour éviter de créer d'autres situations plus complexes. « Nous devons éviter de confondre les chiffres d'affaires aux bénéficiaires, les dépôts des clients en caisse de secours », a-t-il martelé. « Je n'ai pas pour habitude de faire des promesses que je ne pourrais pas tenir », a-t-il répondu à l'un des agents, qui souhaitait connaître la date à laquelle les salaires seront versés. Toutefois, a-t-il affirmé, tout était en train d'être mis en œuvre pour « sauver l'institution, l'emploi et créer de la valeur ajoutée à La Poste SA. »

M. Adandé a, par la suite, invité les agents à faire remonter toutes les

informations qui aideraient à résoudre les problèmes relevés, à savoir : les lotissements de Bikélé, les retraits des sommes indues par les usagers lors du passage aux livrets informatisés, etc. Il a terminé en proposant quelques solutions visant à remettre sur pied La Poste SA. Il s'agit notamment de la création d'un système d'informations capable d'intégrer toutes les données importantes pour les clients (consultation du solde du compte, gestion du personnel, suivi des mouvements bancaires...), tout en soulignant que « jusqu'à présent, la banque postale n'est utilisée qu'en tant que caisse de passage, où chaque salarié, retraité et étudiant venaient pour y percevoir son dû. »

GRAND JEU CONCOURS L'UNION 10 ANS

Participez en répondant chaque jour aux questions publiées dans L'UNION. Bonne chance à tous !

1^{er} Prix un Renault DUSTER Et bien d'autres lots à gagner !

Question n° 29 : Quelle est la date de la tenue de la première élection sénatoriale au Gabon ?

Question n° 30 : En quelle année le Gabon a-t-il présidé l'assemblée générale de l'ONU ?